

ASSEMBLEE GENERALE FFVOILE 2015
PARIS – CNOSF – 2 AVRIL 2016

Après l'accueil des représentants par le Secrétaire Général Jean-Claude Meric qui a rappelé les procédures de vote, la séance a débuté à 9h20 sous la présidence de Jean-Pierre Champion.

L'assemblée générale disposait à 10H15 de 140 présents et représentés représentant 101 278 voix sur 187 inscrits.

* Il a été procédé au vote du [procès-verbal](#) de l'assemblée générale du 28 mars 2015 qui a été adopté à l'unanimité.

* Lecture a été faite du [rapport moral du Président](#).

* Dans le cadre du [rapport financier 2015](#), le Trésorier a lu les commentaires sur les résultats de l'exercice 2015 et le commissaire aux comptes a présenté ses rapports. L'assemblée générale est passée aux votes des **comptes de l'exercice clos, des rapports des commissaires aux comptes incluant les conventions réglementées** : Résolutions votées à l'unanimité moins 3 496 contre soit 96,49 %, **ainsi que l'affectation des résultats** : Résolution votée à l'unanimité moins 2 440 contre soit 97,42 %.

* **Nomination du cabinet KPMG** pour les exercices 2016 à 2021. Vote de la résolution à l'unanimité moins 1 634 voix contre, soit 98,29%.

* Le [budget prévisionnel 2016](#) a été adopté à l'unanimité moins 1 516 voix contre soit 98,34 %.

* (1) Les responsables de départements, commissions et mission ont présenté les **éléments marquants 2015 et prospectives 2016** :

Intervention de Jean KERHOAS pour le département [Développement et Enseignement](#),
Intervention de Jean-Pierre CHURET et Didier FLAMME pour le département [Voile Légère](#),
Intervention de Henry BACCHINI pour le département [Habitable](#),
Intervention de Claire FOUNTAINE et Jacques CATHELINÉAU pour le [Haut Niveau](#),
Intervention de Jean-Claude MERIC et Jean-Pierre LOSTIS pour la [Vie Fédérale](#),

* Remises de la **médaille d'or** de la Fédération Française de Voile et de l'**honorariat**.

Jean-Pierre Champion a honoré Annie MEYRAN (successivement arbitre régionale, juge nationale, membre de la CCA et du Jury d'appel), Claude VIDAL (Administrateur depuis de nombreuses années au sein de la ligue PACA, également juge international, comité de course international ...), et Pierre LEMAIRE (Comité de course international, membre de la CRA Alsace, formateur, ancien secrétaire général de la ligue d'Alsace ...).

Jean-Luc DENECHAU, Président de la Commission Centrale d'Arbitrage a honoré, Pierre LEMAIRE, Jean-Claude MARIE, Jean-Paul VALLEGANT, Gilles VAVASSEUR et Claude VIDAL en leur attribuant le titre d'arbitre honoraire.

* Après le déjeuner, la [synthèse de la surveillance médicale](#) des sportifs de Haut Niveau a été exposée par le médecin coordonnateur, Olivier Castagna.

* (2) Suite du point **éléments marquants 2015 et prospectives 2016** :

Intervention de Jacques CATHELINÉAU pour la [Direction Technique Nationale](#),
Intervention de Paul ROUSSANGE pour la Commission [Médicale](#),
Intervention de Michel DUCLOT pour la [Mission Formation et Emploi](#),

Jean-Luc DENECHAU, Corinne AULNETTE et Christophe GAUMONT sont intervenus pour la [Commission Centrale d'Arbitrage](#).

* Eric MARLIOT, Directeur administratif, juridique et financier est intervenu afin de présenter les **modifications apportées aux statuts, règlements intérieur et financier ainsi qu'au le règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage** de la FFVoile ([document de présentation](#)).

Ces modifications ont été adoptées à l'unanimité.

[Résolution sur les modifications des statuts : unanimité moins 455 voix contre - résolution sur les modifications du RI : unanimité moins 455 voix contre – résolution sur le RFI : unanimité moins 2 047 voix contre soit 97,54% – Résolution sur le RDD : unanimité moins 455 voix contre].

Le Secrétaire Général a fait lecture de la résolution soumise au vote des représentants :

" L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 2 avril 2016, de procéder aux éventuelles modifications des Statuts, des Règlements intérieur et financier ainsi que le Règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage qui seraient imposées par le Ministère des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale "

- Adoption à l'unanimité.

* Après un point politique sur la **réforme territoriale** en cours, une résolution a été mise au vote et adoptée à l'unanimité :

" L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'Administration jusqu'à la tenue de la prochaine Assemblée Générale pour supprimer les anciennes ligues et créer les nouvelles ligues qui devront adopter les ressorts territoriaux des nouvelles régions administratives. Les opérations de fusion création modifieront ainsi les dispositions de l'Annexe 1 du Règlement Intérieur dont la nouvelle rédaction sera entérinée par la prochaine Assemblée Générale de la FFVoile ". Dans le cas où une collectivité / un organisme public n'accepterait pas de verser les subventions accordées à une ancienne ligue au profit d'une nouvelle ligue, les opérations précitées pourront être différées au-delà du 01/07/2016 par dérogation à la décision d'AG du 28/03/2015".

* Les représentants ont ensuite procédé au vote de la résolution relative à la **mise en place d'une garantie invalidité** adoptée à l'unanimité :

" L'Assemblée Générale approuve la mise en place et le financement, à partir de 2017, d'une garantie invalidité grave avec un capital de 1 000 000 € pour les titulaires d'une licence club FFVoile et d'une licence temporaire pour un montant de 1,2€ TTC par licencié en cas d'accident survenant dans la pratique de l'activité sportive. Pour les licences passeport cette garantie sera facultative et au choix du licencié "

* Les représentants ont été invités à se prononcer sur le montant des **cotisations 2017** : Adoption à l'unanimité moins 8 voix contre soit 99,99%.

" L'Assemblée Générale de la FFVoile se prononce favorablement pour fixer le prix des cotisations 2017 à 273 € (pas d'augmentation) par membre affilié à l'exception des associations de classe qui bénéficient de la gratuité "

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la FFVoile clôture cette Assemblée Générale 2015 à 16h50.

[Site AG 2015 : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/AG/2015/Index.asp>]